

ESMA publication about the legal entity identifier survey results

The European Securities and Markets Authority (ESMA) published on 3 February 2025 the results of its survey on legal entity identifiers launched in October 2024. This survey aimed to assess the feasibility and impact of using alternative identifiers for reporting, disclosure, and record-keeping in the EU financial sector in connection with regulatory obligations.

This survey aligns with the Data Strategy 2023-2028 from ESMA with the aim of promoting standardised and cost-efficient data reporting across European financial markets. This initiative also follows the opinion of the European Supervisory Authorities (ESA) on the identification of ICT third-party providers under DORA regulation.

In relation to the survey respondents and the participation, 136 respondents from 26 countries participated. 76% of the respondents have systems related to specific legal identity identifier, and 83% of them preferred the LEI, with some others mentioning VAT and CRN identifiers as alternatives.

The costs related to the adaptation to different identifiers range between 3,000 euros to 4.5 million euros. The average estimated cost related to the adaptation of systems to support multiple identifiers is 360,000 euros (median cost of 40,000 euros). According to the results of the survey, the annual cost of maintaining an LEI is 50 euros.

The significant operational concerns relate to adding new identifiers and the related increase in data management complexity. Additional verification efforts and system integration would be required, and compliance costs for both financial institutions and regulators would also rise.

Regarding industry preferences, LEI remains the dominant identifier for regulatory reporting (86% of non-association respondents and 89% of associations).

It is also worth noting that some associations support the EUID, but this identifier lacks widespread adoption. The EUID system faces challenges and limitations, such as a lack of automation, decentralised structure and limited regulatory recognition.

With this survey and its results, the report from ESMA confirms that LEI remains the preferred legal entity identifier of the industry, with cost-efficiency, global standardisation, and operational reliability as major elements distinguishing it from others. Alternatives such as EUID still face adoption challenges due to, among other things, the lack of automation, manual verification requirements, and fragmented implementation.

Publication de l'ESMA sur les résultats de l'enquête sur l'identifiant d'entité légale

L'Autorité européenne des marchés financiers (ESMA) a publié le 3 février 2025 les résultats de son enquête sur les identifiants d'entités légales lancée en octobre 2024. Cette enquête visait à évaluer la faisabilité et l'impact de l'utilisation d'identifiants alternatifs pour la déclaration, la divulgation et la tenue de registres dans le secteur financier de l'UE en lien avec les obligations réglementaires.

Cette enquête s'aligne sur la stratégie de données 2023-2028 de l'ESMA, qui vise à promouvoir une déclaration de données standardisée et rentable sur les marchés financiers européens. Cette initiative fait également suite à l'avis des autorités européennes de surveillance (ESA) sur l'identification des fournisseurs tiers de TIC dans le cadre de la réglementation DORA.

En ce qui concerne les répondants à l'enquête et la participation, 136 répondants de 26 pays ont participé. 76 % des répondants ont des systèmes liés à un identifiant d'identité légale spécifique, et 83 % d'entre eux préfèrent le LEI, d'autres mentionnant les identifiants TVA et CRN comme alternatives.

Les coûts liés à l'adaptation aux différents identifiants varient entre 3 000 euros et 4,5 millions d'euros. Le coût moyen estimé pour l'adaptation des systèmes à des identifiants multiples est de 360 000 euros (coût médian de 40 000 euros). Selon les résultats de l'enquête, le coût annuel de la maintenance d'un LEI est de 50 euros.

Les principaux problèmes opérationnels sont liés à l'ajout de nouveaux identifiants et à l'augmentation de la complexité de la gestion des données qui en découle. Des efforts supplémentaires de vérification et d'intégration des systèmes seraient nécessaires, et les coûts de mise en conformité pour les institutions financières et les régulateurs augmenteraient également.

En ce qui concerne les préférences du secteur, le LEI reste l'identifiant dominant pour les déclarations réglementaires (86 % des répondants n'appartenant pas à une association et 89 % des associations).

Il convient également de noter que certaines associations soutiennent l'EUID, mais que cet identifiant n'est pas encore largement adopté. Le système EUID est confronté à des défis et à des limites, tels que le manque d'automatisation, la structure décentralisée et la reconnaissance réglementaire limitée.

Avec cette enquête et ses résultats, le rapport de l'ESMA confirme que le LEI reste l'identifiant d'entité légale préféré de l'industrie, avec un rapport coût-efficacité, une standardisation globale et une fiabilité opérationnelle comme éléments majeurs le distinguant des autres. Les alternatives telles que l'EUID sont toujours confrontées à des défis d'adoption en raison, entre autres, du manque d'automatisation, des exigences de vérification manuelle et de la fragmentation de la mise en œuvre.